

## Des jardiniers solidaires et branchés en Deux-Sèvres: Le jardin des ateliers de l'Avenir à St Loup

Le *jardin des ateliers de l'avenir* est avant tout le fait d'un groupe d'habitants du canton de St Loup Lamairé, rejoint progressivement de quelques personnes du secteur d'Airvault, et tous bénévoles. Il a cependant émergé dans le cadre d'une démarche globale impulsée en 2005 par un collectif de personnels de structures qui continuent à se concerter pour l'animation des 3 comités citoyens formés depuis sur diverses thématiques (cf. présentation complète sur <http://www.cc-val-du-thouet.fr/Main.aspx?numStructure=39768&numRubrique=470307>).

La coordination globale est en grande partie assurée par le Directeur du *Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val-du-Thouet*, association porteuse du jardin. Un accompagnement technique de base est assuré par la *communauté de communes Val-du-Thouet*.

### Spécificités du Jardin collectif des ateliers de l'avenir.

- Le BRF est un élément phare des techniques culturales pratiquées, en phase avec le contexte rural, les orientations et les finalités du 'projet jardin' définis par des habitants (groupe local 'environnement et développement solidaire'). Ces thèmes techniques renforcent l'intérêt pédagogique et l'exemplarité de la démarche.

- Le jardin est vécu comme un support concret pour des actions de 'prévention déchet', et se trouve relié à la sensibilisation à la gestion du paysage, aux débats sur les pratiques culturales domestiques et professionnelles.

- Cette initiative est souhaitée comme un levier pour le déclenchement d'actions transversales locales, dans une dynamique valorisantes pour le territoire et ses habitants et ouverte sur l'extérieur.

### Contacts :

**Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val-du-Thouet**  
16 Ter, Rue Emmanuel Bonnet - 79600 AIRVAULT -  
Tel: 05.49.64.73.10  
Fax: 05.49.64.97.00  
Site: <http://airvaudais-valduthouet.csc79.org>

### Communauté de communes Val-du-Thouet

7 place du Mirage - 79 600 St Loup Lamairé - Tél: 05.49.64.96.80

Fax: 05.49.64.87.70 - Site internet: [www.cc-val-du-thouet.fr](http://www.cc-val-du-thouet.fr)

**Voir aussi l'annuaire des jardins de la solidarité** de la région Poitou-Charentes:

<http://www.poitou-charentes.fr/fr/vivre-ensemble/jardin/consultation/index.dml>

**Rétrospective illustrée du Jardin des Ateliers de l'Avenir - de fin 2006 à début 2008**  
79 600 Saint Loup Lamairé - France

<p>1) <b>Novembre 2006</b> - Un premier chantier de broyage de branches à la déchetterie intercommunale est réalisé en public. Il se révélera un préalable à une action pilote sur le réemploi des déchets ligneux menée par la communauté de communes Val-du-Thouet et le CPIE de Gâtine Poitevine en 2007 (ici un broyeur prêt par la commune d'Airvault).</p>	<p>2) <b>Fin février 2007</b> - Un terrain est mis à disposition du 'groupe jardin des ateliers de l'avenir' - 200 m<sup>2</sup> sont labourés, 50 m<sup>2</sup> sont recouverts d'herbe tondue sur 10 cm, 50 m<sup>2</sup> reçoivent 15 cm de 'mulch BRF'. Le tout sans désherbage préalable de la graine en place. *Le BRF est expliqué en page 5 de ce dossier</p>	<p>3) <b>Mai, juin 2007</b> - L'entente du désherbage chimique donne satisfaction. La terre nue demande le plus de suivi. Le 'matelas d'herbe tondue' nécessite un bêcheage ultérieur (contre une putréfaction excessive). Sous le paillis de BRF on constate l'assouplissement naturel du sol... les vers de terre sont nombreux...</p>
<p>4) <b>Été/automne 2007</b> - Pour cette première année de culture, malgré une mise en route tardive avec un été frais et humide, les résultats sont globalement encourageants: Fèves, pommes-de-terre, carottes, haricots verts, radis, tomates poreuses, choux, betteraves rouges et citrouilles sont au RDV.</p>	<p>5) </p>	<p>6) </p>
<p>7) <b>Décembre 2007</b> - 20m<sup>3</sup> de broyat de branches sèches issus de la déchetterie sont épanchés.</p>	<p>8) <b>Février 2008</b> - Les bénévoles et les élèves de la MFR de St Loup collectent 70m<sup>3</sup> de branches issues d'un élagage de haies champêtres.</p>	<p>9) </p>
<p><i>Une expérience pour visualiser la qualité et la structuration du sol:</i> Des mottes de terre sont prélevées sur la zone cultivée en 'terre nue' et sur celle ayant reçu le paillis de BRF incorporé au fil des cultures et biseaux (à gauche sur la photo). Soumis à une saturation d'eau, l'échantillon de terre n'ayant rien reçu se délite totalement en quelques minutes, tandis que dans l'autre, les agrégats restent intacts même après une heure.</p>	<p>Le broyage est l'occasion d'une présentation publique et pédagogique en partenariat avec le CPIE de Gâtine Poitevine récemment équipé.</p>	<p>2008 - 600 m<sup>2</sup> couverts de BRF</p>
<p></p>	<p>Le site sert de terrain d'observation dans le cadre d'une formation sur le BRF organisée par Vienne AgroBio avec 50 participants en présence d'experts du BRF: Daniel Henry et Konrad Schreiber.</p>	<p>Début avril 2008, le processus BRF s'enclenche (mycelium visible)</p>
<p></p>	<p><i>L'avenir se cultive au jardin!</i></p>	<p></p>

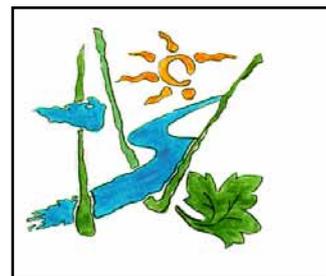
Le jardin des ateliers de l'avenir - 79600 St Loup Lamairé - Livret de présentation - 4 HOULIER - Mai 2008 - Page 1

## **Thorigné, vallée et sentiers (Torgnae, Valàie é Senbllaes)**

Initiatives locales exemplaires et mutualisation d'un broyeur  
Commune de THORIGNE - 79 370 (France)

Thorigné est une commune rurale d'1 millier d'habitants située à 20 kilomètres au Sud-Est de Niort, préfecture du département des Deux-Sèvres. En 1992/1993, des habitants créent l'association Thorigné, vallée et sentiers (*Torgnae, Valàie é Senbllaes*), dont l'objet consiste à protéger et valoriser l'environnement et le patrimoine de la commune à sensibiliser à ces thèmes.

C'est une Association loi de 1901. Parmi ces nombreuses actions, elle développe actuellement une contribution déterminante pour diffuser les pratiques de restitution des matières organiques dans les jardins. Compost, paillis... et BRF.



### ***Rappel des Valeurs fondatrices de la création de TVS***

L'association TVS créée en 1992 porte dans ses statuts la volonté de ses membres fondateurs de voir valoriser et protéger sur la commune de Thorigné, le petit patrimoine et l'environnement.

Les créateurs de l'association ont souhaité alors grâce à des actions de sensibilisation à destination des habitants comme des élus de la commune faire découvrir voire pour certains redécouvrir les richesses de notre patrimoine commun et de nos paysages.

Sans se lancer ici dans une énumération exhaustive des actions menées, ce qui pourrait par ailleurs paraître fastidieux, il peut être porté au crédit des membres fondateurs un activisme certain.

### ***Besoins d'autofinancement***

En 1993, TVS a cherché une source de financement dans le but affirmé de mener ses actions de valorisation environnementale patrimoniale en totale indépendance. Le choix de l'association s'est alors porté sur l'organisation d'une braderie.

L'organisation de notre « Foire aux Greniers » du dernier week-end d'avril est devenue aux cours des années une source de profit significative pour TVS.

Le succès de cette manifestation ne doit cependant pas nous faire perdre de vue les valeurs fondatrices de notre association.

Les bénéfices cumulés des 13 foires aux greniers nous mettent aujourd'hui en capacité de mener des projets en accord avec le système de valeurs fondateur de TVS.

### ***Le projet***

Le projet a pour vocation de faire adopter au plus grand nombre la pratique du paillage organique par le recyclage local des déchets vert. La promotion de cette pratique s'effectuera par démonstration de broyage chez les particuliers qui le souhaitent sous la responsabilité d'un membre de l'association. Afin de rester en cohérence avec notre projet de broyage local, nous limiterons les démonstrations au périmètre géographique des communes limitrophes à Thorigné

Des démonstrations publiques seront également proposées à l'occasion des tailles annuelles du verger communal et sur d'autres lieux publics mis à la disposition de l'association dans ce but.

Parmi les différents moyens à mettre en œuvre pour la réalisation de ce projet, l'association doit se doter du matériel mécanique de broyage.

### ***Rappel de quelques avantages environnementaux de la technique ancestrale du paillage***

- La technique du paillage des végétaux utilisée depuis la nuit des temps offre d'innombrables avantages tels que :
- La protection des sols des rayons du soleil pour éviter ainsi le dessèchement et la formation de la croûte,
- la retenue de l'humidité des sols en été,
- l'économie d'arrosage en période estivale,
- l'ameublissement de la terre qui favorise une meilleure pénétration dans le sol de l'eau de pluie,
- l'enrichissement de la terre grâce à l'action bienveillante des LOMBRICS,
- la suppression des opérations de désherbage et de binage,
- la suppression de l'utilisation de pesticides, etc...

### ***Rappel sur divers types de paillage fréquemment utilisés et/ou disponibles localement :***

Il est possible d'effectuer un « paillage » au sens générique en utilisant différents types de matériaux qu'ils soient naturels ou pas. Dans notre projet, nous traiterons uniquement de l'aspect du paillage organique par broyage en local des déchets verts.

**Les paillages naturels\*** : la paille coupée ou hachée, les écorces de pins maritimes, les copeaux de bois, les herbes de tonte riches en azote qui se décomposent rapidement, les paillettes de lin, les feuilles mortes, les aiguilles de pins que l'on peut passer au broyeur pour nourrir les plantes de terre acide (hortensias, camélias, etc..), la fougère sèche broyée, le paillis d'écorces de peuplier, le paillis de chènevotte issu des tiges de chanvre, (etc.).

**D' autres types de paillage** : le film plastique, le gravier, les galets, le sable, les cartons recyclables, la brique pilée, l'ardoise en morceaux, la pouzzolane (pierre de lave)...

### Les intérêts économiques et environnementaux de la technique du paillage par broyage local

Effectuer les opérations de broyage, localement, là où sont produits les tailles de végétaux ainsi que les déchets verts c'est avoir un comportement citoyen responsable, ça chauffe !

Broyer localement ses déchets verts c'est :

- réduire les aller et retour pour les particuliers de leur domicile à la déchetterie,
- réduire les aller et retour des camions de la déchetterie vers le lieu de broyage industriel, puis du retour du matériel industriel à son lieu de stockage,
- économiser l'eau,
- éliminer les pesticides,
- économiser sur l'achat de paillage organique ou non,
- fabriquer soi-même son compost,
- limiter les risques d'incendie liés aux brûlots,
- etc.

Broyer localement c'est donc à la fois des économies indirectes pour le particulier par le biais de celles réalisées par la collectivité et des économies directes.

Broyer localement c'est bon pour l'environnement et par répercussion c'est aussi bon pour le citoyen dans la mesure où si ça chauffe, ça coûte et si ça coûte c'est le citoyen contribuable qui paie.

### La commission d'achat du broyeur à végétaux

TVS fixe l'enveloppe budgétaire pour l'achat et l'entretien du broyeur et désigne les membres de la commission d'achat par un vote. Cette commission a pour rôle :

- D'effectuer les négociations auprès de plusieurs revendeurs pour l'achat d'un broyeur et son entretien périodique,
- d'effectuer les démarches auprès de l'assureur de l'association,
- d'effectuer l'achat et la mise en service du broyeur.

**Au cour de l'hiver 2007/2008, ce projet est devenu réalité, et il est, comme les nombreuses autres actions de l'association, source de beaucoup de satisfaction pour ses adhérents.**



**Thorigné, vallée et sentiers**  
(Torgnae, Valaïe à Senblaes)

➤ **ACQUISITION D'UN BROYEUR de Végétaux.**  
Que faire des branchages issus de votre haie ou de vos arbres fruitiers ? Les broyer, bien sûr, pour en faire un excellent matériau de paillage, ou pour les restituer au sol de votre jardin, sous forme de bris rameaux fragmentés (BRF) : un concept novateur, que certains agronomes jugent même plus intéressant que le compostage !

*Exemple ci-dessous de broyage de rameaux de lauriers et paillage des arbres fruitiers du verger communal*





Initier à l'écologie et au respect de l'environnement sont les valeurs de base de l'association. Celle-ci a acquis un broyeur. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Patrick CORCY au 05 49 05 97 19.



**Thorigné, vallée et sentiers**  
*Association créée en 1993 (Association loi 1901)*  
**BOIS RAMEAUX FRAGMENTES- JARDINONS BRANCHES**  
**CHARTRE D'UTILISATION DU BROYEUR**  
**CODE DE BONNE CONDUITE**

Les fondamentaux de TVS sont bien d'intier à l'écologie et au respect de l'environnement et non à but lucratif. Le matériel est exclusivement réservé aux adhérents de l'association. La pérennité du matériel ne peut être assurée qu'avec le concours de votre implication personnelle. Le matériel est à usage particulier et NON professionnel. L'adhérent doit jouer un rôle de tuteur dans le cas d'une utilisation à caractère étendu pour un parent ou pour un ami. Dans ce cas, l'adhérent s'engage à encadrer l'utilisateur et à promouvoir l'association auprès de ce nouvel utilisateur pour les prochaines demandes. Le périmètre d'utilisation se situe aux communes limitrophes de THORIGNE

NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_  
TEL : \_\_\_\_\_  
Numéro d'assurance responsabilité Civile = \_\_\_\_\_

---

**CONSTAT DE L'ETAT DU MATERIEL**

		Bon	Mauvais		
Propreté générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEPART	RETOUR
Etat de la machine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Date : .....	.....
Plein effectué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Heure : .....	.....
manuel d'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nombre heures de fonctionnement =	
Niveau d'huile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Bidon d'huile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mise en main matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

---

**CONSTAT AU RETOUR DU MATERIEL**  
Observations : .....

---

**LA CASSE CONSTATEE AU RETOUR DU MATERIEL SERA REFACTUREE A L'UTILISATEUR.**  
Un cheque de caution sera remis à l'association TVS, le montant est de 100 euros, équivalent au montant de la franchise de l'assurance de l'association. Ce cheque ne sera pas encaissé.  
*La révision et les pièces d'usure sont prises en charge par TVS et effectuées par un professionnel (coût annuel environ 100€).*

Afin d'assurer la longévité de ce matériel et pour éviter tout litige, une feuille de route, de ce type, sera émise à chaque mouvement de la machine, avec un état des lieux systématique.

**Merci de respecter les consignes :**

- interdiction de démonter le matériel sans l'autorisation des responsables de l'association
- le plein en carburant devra être effectué à chaque retour.
- la machine devra être nettoyée.
- éviter le broyage de résineux (encrassement des lames)
- toute anomalie devra être signalée
- respecter scrupuleusement la date retour de la machine
- afin de pouvoir satisfaire les demandes de tous les membres de TVS, un planning sera instauré.
- le prêt du broyeur sera exclusivement réservé aux adhérents TVS ayant acquis leur cotisation depuis 1 an.

Signature départ \_\_\_\_\_ Signature retour \_\_\_\_\_

En cas de problème les personnes référentes de l'association sont Nicolas Caproni, Patrick Corcy, merci de les contacter.

\* L'une des fiches thématiques disponibles le site [www.terrevivante.org](http://www.terrevivante.org) aborde simplement 'les clés de la fertilité des sols' → <http://www.terrevivante.org/index.asp?contenu=/sources/M7jardinageBio.asp>

# Production de plants d'origine génétique locale (pour les plantations de haies et arbres champêtres)

## Problématique et exemple d'une démarche associative en Poitou-Charentes Après les plants champêtres, les plants d'origine génétique locale



Les plantations de haies ont commencé à grande échelle dans notre région, il y a une quinzaine d'années. Parfois, ces haies étaient pour partie constituées de végétaux ornementaux ou « exotiques » (Olivier de Boème, Troène de Californie...). Des réflexions paysagères et environnementales ont conduit PROM'HAIES à n'utiliser que des espèces champêtres dans les projets ruraux. Elles ont l'avantage d'être bien adaptées au milieu, de respecter l'authenticité des paysages régionaux et la qualité des habitats écologiques.

Cependant, depuis quelques années, des questions se posent quant à l'origine de ces plants champêtres. En effet, le matériel de reproduction (graines et boutures) utilisé par les pépiniéristes pour produire les plants ne dispose d'aucune traçabilité pour la plupart des espèces et certains problèmes techniques et éthiques se posent.

Il existe au sein de chaque espèce des adaptations génétiques (écotypes) aux conditions du milieu dans lequel ces arbres sont implantés depuis des générations. Un noisetier scandinave ne possède pas les mêmes caractéristiques qu'un noisetier du Sud-Ouest de la France. Ils ont évolué au fil des siècles chacun dans leur milieu pour répondre au mieux aux conditions climatiques et édaphiques rencontrées (gelées précoces ou tardives, sécheresse estivale, carence en éléments nutritifs...).

Les végétaux issus de souches trop lointaines peuvent être mal adaptés à nos régions. De plus, ils risquent en se croisant avec les souches locales d'influer le patrimoine génétique local qui a mis des siècles à se constituer.

D'autre part, le transport de matériel végétal peut entraîner des problèmes sanitaires en introduisant des maladies ou parasites. En 2002, le Cynips du châtaignier a été négligemment introduit en Italie par des greffons importés de Chine. Le ver de cette mouche qui loge dans les bourgeons et les endommage, pourrait se propager dans toute l'Europe et causer de gros dégâts. Il est aujourd'hui signalé dans le Sud-est de la France.

### Des origines connues et d'autres inconnues

Depuis les années 70, les forestiers ont compris la nécessité d'identifier les provenances végétales pour la réussite de leurs boisements. Les plants des arbres à objectif bois d'œuvre (chênes sessile et pédonculé, hêtre, merisier, frênes...) bénéficient donc d'une traçabilité. Des régions de provenances sont identifiées par espèce. Elles peuvent être nombreuses, jusqu'à 16 pour le Hêtre, ou bien très limitées, 1 provenance nationale pour le Merisier. Il faut noter que les graines sont récoltées dans des peuplements reconnus pour leurs qualités forestières. 23 espèces feuillues sont actuellement concernées par cette mesure.

Par contre, en ce qui concerne les arbustes et les buissons, il n'existe pratiquement pas de possibilité de fournitures de plants d'origine génétique locale. En partenariat avec Mission Bocage (49), PROM'HAIES s'est lancé dans cette démarche depuis 2002, encouragée en cela par le Conservatoire des espaces naturels de Poitou-Charentes.

### Historique de la démarche de production

#### Septembre 2001 :

- 1<sup>ère</sup> réunion à BEAUPREAU (49) à l'initiative de l'association Mission Bocage, avec le Conservatoire régional des espaces Naturels de Poitou-Charentes, la Chambre d'Agriculture 17, Bocage Pays Branché et Prom'Haies.

- L'objectif de Mission Bocage est de faire produire des plants d'origine locale pour les plantations de haies car les taux de reprise et la conformité des plants commerciaux classiques sont mauvais, l'adaptation génétique des plants incertaine. Ils cherchent des partenaires pour une production suffisamment significative et lancer une dynamique interrégionale.

- Mission Bocage et Prom'Haies donnent suite à l'opération et un prestataire est trouvé pour cultiver les plants.

Hiver 2001/2002 : Première récolte de matériel par les personnels des associations pour une mise en culture expérimentale de boutures et graines. Pour PROM'HAIES, 3 provenances sont définies : Terres Rouges, Terres de Groies en Deux-Sèvres et Terres de Groies en Charente.

Hiver 2002/2003 : Réussite pour les boutures de troènes vulgaires, cornouillers sanguins (930 plants produits). Echec de la production des plants à partir de graines (cormier, érable de Montpellier et érable champêtre) à cause d'une mauvaise technique et d'un retard dans les semis.

En 2005/2006 : La production augmente et les techniques s'affinent. 7 000 plants ont été produits en 4 saisons à partir de boutures puis de graines. En 2005/2006, ils représentent environ 10 % des plants commercialisés par PROM'HAIES (2 800 plants locaux). Une seule provenance régionale subsiste dans un souci de simplicité. 50% des graines et boutures sont récoltées par des administrateurs et bénévoles, 50% par les salariés.

Les plants sont vendus à un coût équivalent aux plants traditionnels pour ne pas pénaliser cette production. Le coût de revient de ces plants semble être un peu plus important (temps de récolte et de tri).

La production est effectuée dans des conditions proches de l'agriculture biologique : pas d'engrais chimique, pas de traitements phytosanitaires pour les productions en 1 an (80 % des plants), culture sur paillage de déchets verts...

Par contre, l'irrigation est indispensable à la production à partir de graines et boutures.

#### En 2007/2008 :

Environ 8 500 plants locaux sont plantés soit 22 % du total de la saison avec pour la première fois l'Erable de Montpellier, la bourdaine, le Saule blanc et le Saule roux. Une autre partie de la production est assurée par un pépiniériste forestier en Gironde.

Bilan de la production Prom'haies par saisons et espèces :

Espèces	Saison de plantation					
	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Amandier (lourdunais)					5	
Bourdaïne						176
Charme commun				200	400	1 150
Chêne pédonculé					150	
Cormier				100	40	185
Cornouiller sanguin	230	450	270	500	600	500
Erable champêtre				750	750	600
Erable de Montpellier						42
Frêne commun et oxyphylle					350	575
Fusain d'Europe				400	240	730
Houx commun					240	20
Noisetier commun				300	100	130
Pêche de vigne					20	8
Prunellier						550
Saule blanc						120
Saule roux						100
Sureau noir					100	600
Troène vulgaire	700	1 475	1 310	550	650	3 020
<b>TOTAL</b>	<b>930</b>	<b>1 925</b>	<b>1 580</b>	<b>2 800</b>	<b>3 640</b>	<b>8 506</b>

**Bilan**

Intérêt important de la démarche :

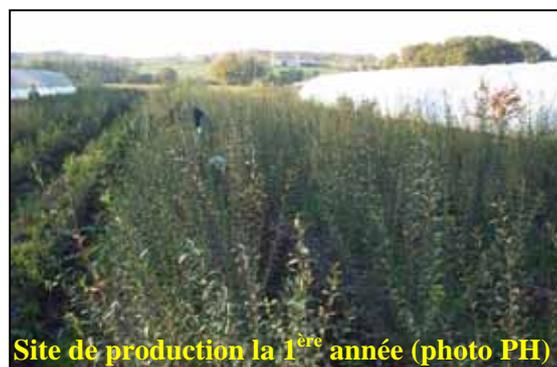
- meilleure adaptation des plants aux conditions locales
- développer l'économie de proximité
- diminuer les impacts environnementaux de la production (intrants, transports, pollution génétique...)
- espèces et variété très locales non disponibles dans le commerce

Difficultés rencontrées :

- surcoût à définir, lié à la récolte du matériel et au tri des plants avant distribution
- irrégularité de la production de graines
- délai parfois long entre la récolte des graines et la disponibilité des plants
- difficulté de récolte du matériel de reproduction pour certaines espèces (néflier, poirier commun, pommier commun...)
- certification difficile de l'origine des plants

Perspectives

- 24 espèces envisagées pour la saison 2008/2009
- affinage scientifique de la démarche
- plantation de haies entièrement constituées d'espèces locales
- régionalisation du un site de production en Poitou-Charentes
- intégration des espèces fruitières stables par semis (pommiers à cidres, prunes d'amour, pêche de vigne...).
- création d'un groupe régional de réflexion sur cette problématique



Site de production la 1<sup>ère</sup> année (photo PH)



Bouture de troène de 1 an

**Le samedi 11 octobre à Augé en 79 – Venez connaître et comprendre le bocage ‘entre plaine et Gâtine’ et participez à la récolte de fruits et de graines pour la production de plants d’origine locale.**

**PROM'HAIES** - Maison de la Forêt - 79190 MONTALEMBERT - Tél: 05 49 07 64 02 - [www.promhaies.net](http://www.promhaies.net)  
**Administrateur de l'AFABC** - Association Française Arbres et Haies Champêtres - [www.afahc.fr](http://www.afahc.fr)

## BRF & bois énergie,

### *Des convergences matérielles latentes ?...Oui, mais pas seulement.*

Sauf cas particuliers, la transformation du bois raméal pour son utilisation optimum sous forme de 'BRF' rend nécessaire le recours au même type de matériel que pour la production de 'plaquettes bois-énergie'.

Justement, pour de nombreuses raisons, cette 'énergie renouvelable' connaît depuis quelques années un fort regain d'intérêt, suscitant son lot d'enthousiasmes, de craintes et d'incompréhensions.

Mais pour revenir au matériel, pour faire son BRF ou s'en procurer 'prêt à l'emploi', il faut comprendre que cette poussée du bois-énergie amène des associations, des coopératives agricoles (CUMA), des entreprises et des collectivités à s'organiser, à s'équiper, et à se définir une ligne de conduite 'soutenable' - **ce qui dépend aussi des consommateurs.**

La (re)création de filières bois-énergie est d'actualité dans une majeure partie des territoires ruraux et forestiers de France, et notamment dans les départements du Poitou-Charentes et du Limousin.

Ceci s'accompagne d'une prise en compte variable de la multiplicité des véritables enjeux du développement durable. Des chartes plus ou moins approfondies commencent à apparaître pour concilier perspectives économiques, sociales, et environnementales.

En gros, les plaquettes ou 'copeaux de bois' pour le chauffage peuvent être de 3 types de provenances:

- Broyât de déchets de bois (connexes d'industries du bois, déchèterie) Voir à ce propos l'article du CRPF PC
- Plaquettes d'origine forestière (issues de la gestion et de la valorisation d'espaces forestiers)
- Plaquette d'origine bocagère (issues de la gestion et de la valorisation des haies bocagère)

A la croisée des 2 dernières ressources on peut distinguer une production rattachée à l'agroforesterie, avec les TCR ou TtCR 'taillis à courte ou très courte rotation'. Ce sont en fait des cultures pluriannuelles de plein-champs, utilisant des espèces d'arbres et arbustes supportant d'être plantés selon de fortes densités, et récoltés sur des cycles rapprochés n'excédant pas 3 ou 4 ans.

Les ressources potentielles ou avérées de BRF sont aussi diverses, voire davantage, tenant compte d'une fraction substantielle des déchets verts 'type déchèterie', des produits de l'élagage des espaces verts urbains, et ceux issus de l'entretien des accotements des voies de communication terrestres ou des bords de rivières...

### ***En tant que jardinier en Poitou-Charentes et Limousin, comment faire son BRF ou s'approvisionner à l'automne 2008 ?***

Le fait est que pour les particuliers (voire agriculteurs pour des essais) qui souhaitent commencer à faire leur BRF dans l'hiver 2008/2009, sans forcément disposer de la matière première, et/ou de la machine adéquate, il peut être pertinent de se renseigner auprès des différents organismes ou collectivités qui s'impliquent autour du développement du Bois-énergie.

Plusieurs organismes ont d'ailleurs au moins amorcé la création d'annuaires de fournisseurs de broyât, de propriétaires de broyeurs ou d'entreprises qui proposent ce type de fournitures et de prestation (le plus souvent fourniture de broyât 'en sec' comme combustible et prestations de broyage, stockage & livraison).

**Pour le BRF, il faut-être rigoureux et vigilant:** Dans l'absolu, le BRF doit être épanché frais, aussitôt broyé, et strictement issu de rameaux verts de moins de 8cm de diamètre d'essences feuillus (80%). Des 'détails' qui échappent encore à beaucoup.

**Ce sont justement des aspects complémentaires avec le bois-énergie, qui gagne à être issu des grosses branches, voire des troncs si les arbres sont récoltés dans leur entier et ne valent pas pour d'autres usages.**

#### **S'organiser à petite échelle :**

**Dans le cas des BRF, plus modestement,** des groupes familiaux ou de voisinage ont commencé à s'organiser pour louer et même parfois acheter des broyeurs plus réduits que ceux conçus pour le Bois-énergie, mais parfaitement suffisant pour un usage mutualisé efficient, partagés entre jardiniers. **Pensez aussi aux paysagistes et élagueurs-grimpeurs,** qui de plus en plus ont recours au broyeur pour faciliter l'évacuation des produits de la taille, sans forcément avoir de débouché satisfaisant.

***J'invite chacun à me signaler des adresses de loueurs de broyeurs, d'associations équipées ou d'entreprises prestataires, dans chaque départements du PCL. Ceci afin de constituer une liste actualisée plus exhaustive. Idéalement, elle pourrait être rediffusée à l'automne 2008.***

**Et insistons :** Les plaquettes bois-énergie ont généralement des spécificités trop éloignées du BRF, et vis à vis des éventuels prélèvements forestiers, il paraît sage de préférer la restitution d'une majeure partie des rebuts d'exploitation aux sols dont ils sont issus, sachant qu'a fortiori, bien d'autres ressources pertinentes sont à ce jour gaspillées.

## Voici quelques adresses de structures impliquées à des degrés divers, dans l'accompagnement de la filière bois énergie en Poitou-Charentes et Limousin (avec le renouveau lié au bois déchiqueté):

### En Poitou-Charentes :

**Le CRER** – Centre régional des énergies renouvelables – est une structure associative qui a vocation à informer et accompagner les porteurs de projets en matière d'équipement utilisant une ou plusieurs énergies renouvelables, dans les 4 départements .

→ CRER - Route de Benet - 79160 Villiers en Plaine –Tél. accueil : 05.49.08.24.24- Tél. Espace Info Energie : 05.49.08.99.11 – Fax : 05.49.08.24.25 - Courriel (accueil) : [accueil.crer@wanadoo.fr](mailto:accueil.crer@wanadoo.fr) -

Courriel Espace Info Energie : [pie.crer@wanadoo.fr](mailto:pie.crer@wanadoo.fr) site web : [www.crer.info](http://www.crer.info)

(Présent Les 27 et 28 Septembre, à Nanclars (16) lors de la 7ème Fête de l'Écologie organisée par : Association La Sauce Verte Pour de plus amples informations : [www.lasauceverte.org](http://www.lasauceverte.org) )

**Prom'haies** – Cette association, membre fondateur de l'Association Française Arbres et Haies Champêtre, intervient en Poitou-Charentes en faveur du maintien et du redéploiement des haies bocagères et arbres ruraux 'hors forêt' depuis 1989.

BRF et bois-énergie constituent des perspectives jugées compatibles avec ses objectifs, sous réserve de précautions et de vraies actions de préservation et de renouvellement qu'elle a vocation à accompagner.

→ Prom'haies - Maison de la Forêt et du Bois - 79190 MONTALEMBERT – Tél : 05.49.07.64.02 - Fax : 05.49.27.21.99 – site [www.promhaies.net](http://www.promhaies.net) - mail : [contact@promhaies.net](mailto:contact@promhaies.net)

**Le CRPF** Poitou-Charentes – Centre régional de la propriété forestière de Poitou-Charentes, établissement public, accompagne les propriétaires forestiers et l'évolution des diverses filières de valorisation du bois.

Contact : Centre Régional de la Propriété Forestière - La Croix de la Cadoue - BP 7 - 86240 SMARVES

Tél. : 05 49 52 23 08 - Fax : 05 49 88 59 95 - E-mail : [poitou-charentes@crpf.fr](mailto:poitou-charentes@crpf.fr) - Site [www.crpf-poitou-charentes.fr](http://www.crpf-poitou-charentes.fr)

### En Limousin :

**En Limousin, la prépondérance des surfaces forestières oriente nécessairement la filière bois-énergie, qui s'appuie sur ce patrimoine, comme en attestent par exemple diverses pages internet des sites du conseil régional ( [www.cr-limousin.fr](http://www.cr-limousin.fr) )**

Voici 2 adresses :

**La coopérative forestière Bourgogne Limousin** - CFBL produit de la plaquette forestière "Forêt Energie" pour le bois énergie, tant pour les marchés domestiques qu'industriels à partir des plateformes de l'Empereur (Ussel 19), de Beausoleil (Salon la Tour 19) et de Bellevue (Autun 71). CFBL dispose en permanence d'un stock de plaquettes prêtes à l'emploi.

Le Responsable Bois Energie est Eric PAILLOT ([eric.paillot@cfbl.fr](mailto:eric.paillot@cfbl.fr))

CFBL - Z.A. du Theil • BP 85 19203 USSEL Cedex

Tél. +33 (0)5 55 46 35 00 • Fax. +33 (0) 5 55 46 35 01 – site internet : [www.cfbl.fr](http://www.cfbl.fr)

**Le CRPF du Limousin** – Centre régional de la propriété forestière du Limousin

SAFRAN - 2 avenue Georges GUINGOUIN - CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES CEDEX 1

Coordination régionale – Tél : 05.55.10.07.40 – site inter-net : [www.crpf-limousin.com](http://www.crpf-limousin.com)

### En Deux-Sèvres :

**FDCUMA 79** – La fédération des Coopératives d'Utilisateurs de Matériel Agricole des Deux-Sèvres coordonne l'utilisation de 2 modèles de broyeurs, l'un à chargement manuel, l'autre à grappin.

Avec divers partenaires, elle participe spécialement à la concrétisation d'une valorisation responsable et modernisée du bois issu de haies bocagères gérées durablement.

Coordination Bois-énergie FDCUMA 79 – Fredy Poirier – 11 rue de Verdun – 79 200 Pompaire – Tél. 05 49 94 13 35

**L'entreprise EIVE à Niort** - 200 rue Jean Jaurès - ZI Saint-Florent - Tel : 05 49 17 02 11 - [contact@eive.fr](mailto:contact@eive.fr) - [www.eive.fr](http://www.eive.fr)

Cette entreprise d'insertion par la valorisation de l'environnement, sous la houlette de Thierry Picaud, a généreusement contribué au déroulement d'un chantier éco-volontaire sur une parcelle du Marais du Galuchet à Niort appartenant à l'association DSNE en décembre 2007 :

→ Article dans le bulletin DSNE n°36 fascicule 2 - décembre 2007, page 33 [http://dsne.chez-alice.fr/publi/DSNE\\_36-2w.pdf](http://dsne.chez-alice.fr/publi/DSNE_36-2w.pdf)

→ En images <http://www.observatoire-environnement.org/dsne/Galuchet-un-chantier-des-jeunes-et.html>

**Le CPIE de Gâtine Poitevine** – Le Bourg – 79 340 – Coutières – Tél. 05 49 69 01 44 – [cpie.deux.sevres@cegetel.net](mailto:cpie.deux.sevres@cegetel.net)

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gâtine Poitevine a fait l'acquisition d'un broyeur mobile et compact début 2008. Ce choix fut conforté par un travail de réflexion et de sensibilisation sur le BRF et le bois-énergie mené en partenariat avec la communauté de communes Val-du-Thouet en 2007, secteur où le groupe du Jardin des Ateliers de l'Avenir poursuit son action.

**Thorigné Vallées & Sentiers** – Mairie – 79 370 Thorigné –

Dans l'hiver 2007/2008, cette association d'une commune au sud de Niort a fait l'acquisition d'un broyeur transporté sur remorque routière, dont l'usage est mutualisé au niveau des adhérents. Elle entend ainsi contribuer à une réduction à la source des déchets verts en favorisant leur réemploi direct par chaque jardinier utilisateur de la machine, sous forme de paillis, de BRF ou en compost (cf. pages 8 et 9).

**Terra Botanica** – L'association de jardinage et d'horticulture centrée sur Thouars amorce une réflexion sur l'acquisition d'un broyeur de végétaux qui servirait à l'ensemble des adhérents. L'association a par ailleurs débuté ses propres expérimentations BRF dans le cadre d'un jardin potager et fruitiers encours d'aménagement.

Contact: TERRA BOTANICA : Secrétariat 05 49 66 76 40 - Centre Socio-Culturel Pôle Anne Desrays - 79100 Thouars

[terraborotanica@wanadoo.fr](mailto:terraborotanica@wanadoo.fr) –

Site expérimental: Maison des Jardiniers - Levée de la Magdeleine - 79100 Thouars

## L'approche écorégionale

**La notion d'écorégionalité** tient compte de données et de raisonnements autour de la relation des populations à leurs territoires, et des territoires entre-eux, à diverses échelles, notamment sous l'angle des productions et des consommations alimentaires, donc vitales, mais aussi concernant les énergies.

Prenant acte d'une situation alarmante tant sur les plans environnementaux que sociaux, les démarches écorégionales ont donc vocation à mettre en cohérence les besoins humains et les caractéristiques naturelles des territoires.

L'objectif de souveraineté alimentaire régionalisée (ou d' autosuffisance) engage les populations sur leurs besoins présents et futurs, les responsabilise. Il contribue à s'enquérir collectivement de plus de sobriété en terme d' énergies (notamment les transports), (re)localise l'économie, épargne l'environnement par divers mécanismes induits...

Pour autant, les logiques d'échanges ne sont nullement entravées. Elle sont simplement modérées, modulées, réaffectées en fonction de véritables complémentarités et nécessités.

Le vocabulaire déployé pour décrire le principe de développement écorégional s'inspire beaucoup de la biologie, science du vivant. Ces emprunts peuvent paraître excessivement imagés, mais sont d'une résonance certaine :

En effet, les écorégions sont comparables à des cellules d'organisme, les échanges (matériels ou non) sont des flux, les résistances aux aléas (climatiques, économiques, sociaux) supposent des mécanismes de défense *immunitaire* etc. Analogies troublantes ou métaphores, le propos n'en demeure pas moins pertinent.

**Emmanuel Bailly**, ex-agriculteur et Ingénieur ENSIL Environnement *Spécialité Traitement des eaux et des Déchets*, est aujourd'hui Président de l'association Ecorégions.21 fondée en Février 2008 dans l'Indre et membre du Bureau d'études Ecorégion Concept et Territoires basé en Haute-Vienne.

Avec quelques pionniers, il n'a de cesse d'approfondir et de traduire concrètement la notion d'écorégionalité depuis plusieurs années.

Voici quelques liens documentaires écrits et même audiovisuels pour en découvrir davantage...*et agir écorégional !*



### Les actes des 1ères assises du limousin sur l'agriculture écoregionale et la souveraineté alimentaire.

Cette rencontre s'est déroulées sur 2 jours , les 9 et 10 février 2006 a Limoges, en présence de nombreuses personnalités.

Le document de **250 pages**, qui retranscrit les interventions et les débats, est intégralement

**disponible en ligne:**

[http://www.notre-planete.info/ecologie/articles/Actes\\_Assises\\_Limousin\\_2006.pdf](http://www.notre-planete.info/ecologie/articles/Actes_Assises_Limousin_2006.pdf)

### Dossier sur l'écorégion: par Emmanuel Bailly

Ingénieur en Environnement (Ensil), ancien paysan bio, membre d'Alder et d'Intelligence Verte –

**17 pages** – 2007 - Téléchargeable sur [http://www.biodiversite2007.org/IMG/pdf/EB\\_Eco\\_regionalite-1.pdf](http://www.biodiversite2007.org/IMG/pdf/EB_Eco_regionalite-1.pdf)



Le livre 'Terres d'avenir pour un mode de vie durable'.

**de Philippe Desbrosses, avec Emmanuel Bailly et Thanh Nghiem**

**Préface Préface d'Edgar Morin**

**267 pages** Publié depuis avril 2007.

éditions Alphée.



**En image** : Un reportage télévisé de 3 mn30 réalisé par France 3 Limousin, sur l'agriculture-écorégionale et diffusé le 7 février 2008 : Visionnez-le! <http://limousin-poitou-charentes.france3.fr/dossiers/36773953-fr.php?page=2>  
**(et au passage par exemple, l' édition du 6 juin 2008 sur le 'zéro pesticide')**

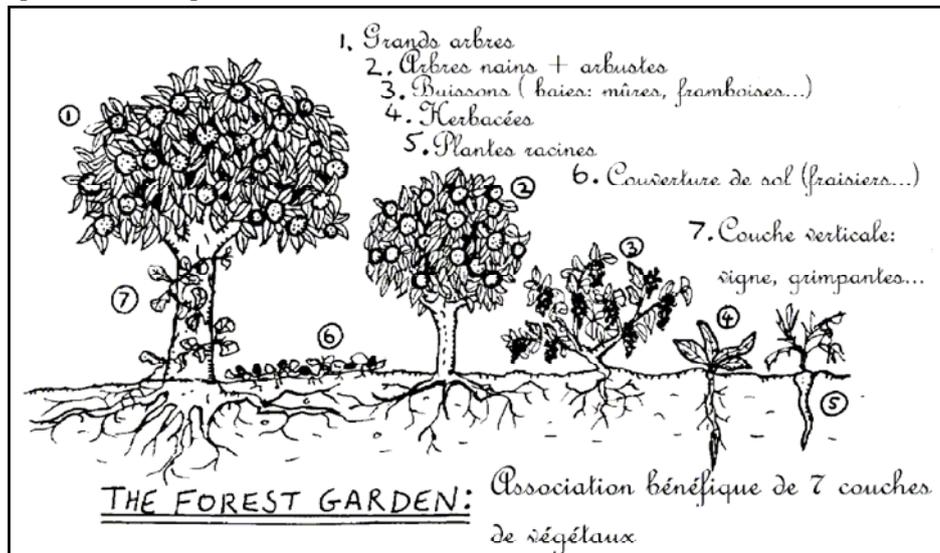
**Contact** : [bailly-emmanuel@wanadoo.fr](mailto:bailly-emmanuel@wanadoo.fr) – Ecorégion Concept et Territoire – Tél. 05 55 36 44 36

Et aussi sur <http://ecoregions21.blogspot.com/> (E.Bailly préside l'association écorégions.21 créée en février 2008)

## Pour connaître la permaculture (ci-dessous)...et la permettre (page suivante) !

La permaculture est un ensemble de pratiques et un mode de pensée visant à définir un usage du territoire *respectueux de l'homme et de son environnement (tous deux interdépendants)* et à mettre en place un mode de vie durable (Holmgren, 2006). C'est un système intégré conçu pour répondre au défi de la survie de la planète et de ses habitants. D'où le terme permaculture, qui est une contraction de l'expression "permanent culture", ou on retrouve l'idée de durabilité (Ekopedia).

En accord avec les principes éthiques de base (prendre soin des hommes et de la nature, créer de l'abondance et redistribuer les surplus...), des stratégies et des techniques sont sans cesse développées. Une des stratégies les plus populaires avec celle du Verger-potager de Phil Corbett est le « forest gardening » de Robert Hart. Cette technique consiste à créer un « jardin forêt » de plantes comestibles avec une densité rarement égalée. Comme d'habitude, le secret est toujours dans l'observation de la nature et de la façon dont les plantes cohabitent dans un espace donné. Les arbres permettent de créer des micro-climats, des zones d'ombres, de l'humus (la vie en quelque sorte)... et ainsi de favoriser le développement d'un grand nombre de plantes aux besoins divers. Avec une bonne connaissance des plantes comestibles les plus utiles dans cette tâche, Robert Hart est parvenu à établir des jardin-forêts extrêmement productif en moins de 4 ans. A l'origine de tout ça, l'objectif était pour lui de produire un environnement sain et thérapeutique pour lui et son frère handicapé, et ceci avec le moins d'intervention humaine possible. Une fois dans le jardin-forêt, il ne reste plus qu'à vous pencher là, lever le bras ici, pour goûter les délices de dame nature. Le seul entretien est de couvrir le sol en permanence (technique du mulch) et de tailler ici et là pour permettre à tout le monde de cohabiter. Pour Robert Hart, il s'agissait de diviser les plantes qui poussent dans une forêt en autant de catégories possible, mais pour simplifier, il parle souvent de 7 catégories en particulier: les sept couches de l'abondance. En tenant compte des besoins et spécificités de chaque plantes que l'on souhaite voir pousser dans notre jardin, il est possible de créer un espace aussi diversifié que stable (une des corrélations bien connue des permaculteurs) et dont la production en terme de nourriture et autres plantes médicinales et aromatiques est autrement plus intensive que bien d'autres techniques conventionnelles. Voici les 7 catégories représentées et explicitées ci-dessous:



### Ouvrir un lien & créer des liens

Vous pouvez visionner le *jardinage forestier* ou *forest gardening* sur des vidéos tournées avec Sir Robert Hart : <http://fr.youtube.com/watch?v=O7f8NCh3s8c>

C'est en anglais, ça peut être un obstacle mais :

En Poitou-Charentes et en Limousin, notamment à la campagne, c'est bien rare si l'on a pas un seul voisin britannique. Et si on faisait connaissance, en visionnant ces documents ?!

Sylvain

Il est très pratique de commencer votre forest garden à partir d'un verger traditionnel, mais avec beaucoup de pratique et d'expérimentations, il est aussi possible de se procurer tous les plants en même temps et de les planter en ( les ) respectant au mieux leurs besoins spécifiques.

Maintenant, première étape pour tout permaculteur qui se respecte, rendez-vous dans les bois pour **observer**... je vais de ce pas dans mon verger voir l'évolution de mes dernières plantations.

**Page préparée avec Pascal Depienne - Président de l'association Brin de Paille - La Courdèmière - 86160 Champagné-St-Hilaire - <http://brindepaille.permaculturefrance.com>**

Mel : [pascaletmarie@free.fr](mailto:pascaletmarie@free.fr)

Forum du permaculteur: <http://pascaletmarie.free.fr/Forum/>

voire aussi :

Une tentative de définition de la permaculture

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Permaculture>

Une présentation de l'association Brin de Paille

<http://pascaletmarie.free.fr/spip.php?article113>

Université Populaire de Permaculture

<http://www.permaculturefrance.com/accueil.htm>

## Quand le petit colibri se meurt... (un communiqué de Marc-Antoine Deprat)

J'appelle votre bon sens et votre citoyenneté pour soutenir un projet qui me tient particulièrement à coeur.



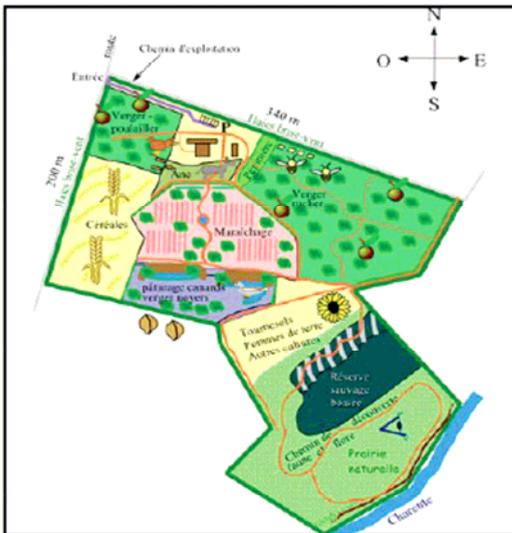
J'habite depuis bientôt 3 mois dans le département de la Charente. Je viens de découvrir le projet de Richard Wallner, un jeune ingénieur qui a choisi la petite commune de Marsac (16) pour implanter un lieu où la Vie est la première valeur : La ferme "au petit colibri". Il développe la notion de permaculture.

La permaculture est une vision globale de l'écologie, intégrant tous les aspects de nos vies (habitat, énergie, agriculture, culture,...)

En termes d'agriculture, on trouve un ensemble de pratiques et de modes de pensée visant à créer une production agricole soutenable, très économe en énergie (travail manuel et mécanique, carburant...) et respectueux des êtres vivants et de leurs relations réciproques. Elle vise à créer un écosystème productif en nourriture ainsi qu'en d'autres ressources utiles, tout en laissant à la nature "sauvage" le plus de place possible.

Elle utilise des notions d'écologie, de paysagisme, d'agriculture biologique et de pédologie. La permaculture invite à mettre ces aspects théoriques en relation avec les observations réalisées sur le terrain.

La base de la permaculture n'est pas uniquement d'analyser les éléments constitutifs d'un système individuellement, mais aussi de prendre en compte leurs interactions, dans le but de produire une compréhension de l'écosystème dans l'optique d'une utilisation par l'homme.



Bien qu'aucun des conseillers ni le maire n'aient accepté en 3 ans de venir visiter les cultures pour se rendre compte de l'efficacité de la ferme et des perspectives productives déjà engagées, le projet de Richard souffre du plus grand mépris. Pire, l'équipe municipale compromet sa réalisation et jette le discrédit, à l'instar de ces propos du maire relayés dans la presse:

« [Richard] n'est pas un paysan. Imaginez si tout le monde faisait comme lui, comment nourrirait-on la planète? [...] Je lui ai dit que c'était un doux rêveur. » -Sud-Ouest du 10/10/2007-  
« Il n'a ni motoculteur ni tracteur [...] il choque dans le paysage » - Charente Libre du 09/10/2007.(...)

Richard a obtenu le soutien de la chambre d'agriculture de Charente, de la DIREN, du conseil général, du conseil régional, du commissaire enquêteur qui a étudié le Plan Local D'urbanisme, des verts de Charente, de Charente Nature,...

Il avait légalement tous les éléments lui permettant de construire les bâtiments nécessaires à la bonne conduite de son projet, SAUF... l'autorisation du maire de la commune.

Aujourd'hui et depuis bientôt 2 ans, Richard vit dans une caravane sur son terrain. (...) Je suis en train de préparer une vidéo avec Richard pour informer le maximum de monde. (...) Nous cherchons à mettre en place des actions de soutien efficaces pour que le petit colibri vive N'hésitez pas à me contacter (...) pour toute aide dans la préparation de cette démarche. (...)

Richard ne se bat pas pour lui-même, il se bat pour l'espoir qu'une société responsable voie le jour. Il croit, comme moi, en une société plus respectueuse de son environnement, qui laisse une place importante à tout ce qui vit. Il croit en une société où l'individu s'enrichit auprès de la collectivité. (...)

Pour en savoir plus, et apporter un soutien personnel ou collectif à Richard cliquez sur <http://aupetitcolibri.free.fr/index.html> (...)

M-A DEPRAT – ARTICLE COMPLET sur <http://ozarbrescitoyens.canalblog.com/>

***Julien Rousselot et le projet «Paysans du Monde»: Un jeune deux-sévrien de 26 ans en partance pour cultiver la rencontre avec les Hommes de la Terre***

***Tourisme et Agriculture Paysanne : quelles pratiques citoyennes, durable et solidaire ? Quels place et enjeux de la diversification pour les paysans du monde ?***

« Ma perception de l'évolution agricole en France est une vision d'intensification, faisant du paysan un exploitant et de la production agricole une simple matière économique et non un bien alimentaire.

Toutefois, des alternatives se développent, associant paysans, consommateurs et acteurs du développement rural (associations environnementales, AMAP...) De part ces initiatives, des réseaux se sont créés et des partenariats internationaux se sont constitués.

L'Amérique du Sud est également confrontée à l'intensification de son agriculture mais aussi à l'expropriation des petits paysans de leur terre. Des projets et des initiatives collectives, issues du monde paysan et citoyen, naissent afin de retrouver autonomie, maîtrise des ressources et de la production ainsi que l'appropriation (ou la ré-appropriation) du développement local. L'un des objectifs de ces actions est la préservation des richesses environnementales et du patrimonial local. Ces pays du Sud, souvent définis comme pays en développement (« économique ») ont, par ces initiatives, mis en place des réflexions et des actions collectives intéressantes.

« Paysans du Monde » participe, pour moi, à une dynamique de Coopération Internationale. Ma vision globale du volontariat international ne se résume pas à l'apport matériel et pécuniaire. La rencontre avec ces paysans du monde, soucieux de préserver leur environnement, leurs cultures (culturel et agricole) et leurs pratiques se situe dans un esprit de compréhension, d'échange et de confrontation afin de témoigner de ces diverses expériences :

- 1/ Une rencontre humaine centrée sur le partage et la participation au quotidien
- 2/ La compréhension des modes de vie et des pratiques (agricoles, culturelles...)
- 3/ L'échange tout au long du voyage avec les paysans rencontrés sur les expériences vécues
- 4/ La confrontation en France sur les réflexions liées à l'éco-tourisme, au développement agricole et aux diverses pratiques dites de développement durable.
- 5/ Témoigner sur ses expériences et sensibiliser sur nos modes de consommation et des alternatives possibles. »

**Départ:** entre fin septembre et mi-novembre (tentative de traversée en voilier) -**Retour:** fin 2009

**Pays de séjours prévus (au moment de la rédaction de cet article en juin 2008) :** Brésil, Bolivie, Chili

**Contact :** Julien Rousselot - [vouvvekjd2@yahoo.fr](mailto:vouvvekjd2@yahoo.fr) - Tél. 06 17 67 48 02

*Plusieurs des pages suivantes de cette brindille mettent en lumière quelques actions au Burkina Fasso et au Togo. Justement, plusieurs initiatives en Poitou-Charentes et en Limousin favorisent des échanges et des coopérations avec ces pays d'Afrique de l'Ouest. C'est donc l'occasion d'en faire un peu écho.*

***La Région Limousin et la province d'Oubritengale au Burkina Faso, un antécédent de près de 20 ans d'échanges et d'actions de coopération:***

Le partenariat entre la Région du Limousin et la province de l'Oubritenga a été initié au milieu des années 80, à l'initiative des acteurs de la société civile limousine. Il a été formalisé le 6 février 1999 par la signature d'un protocole de jumelage entre le Conseil Régional du Limousin et le Haut-Commissariat de la Province de l'Oubritenga. La région a renforcé ses actions par la signature d'une convention pour la mise en œuvre d'un programme triennal de coopération décentralisé 2005/2008.

Au cours de toutes ces années, des relations axées sur l'échanges, l'amitié et la coopération se sont développées entre acteurs des deux territoires. Elles se sont traduites par de nombreuses actions d'échanges d'expériences et de pratiques (accueil de partenaires burkinabé en Limousin et mission de Limousins en Oubritenga) et de formation (en Limousin et en Oubritenga), et d'engager plus de 130 réalisations en Oubritenga dans des domaines très divers : hydraulique villageoise, agriculture, environnement, artisanat, formation professionnelle, santé, etc.

Voir pages inter-net : [http://www.cr-limousin.fr/article.php3?id\\_article=729&artsuite=1#sommaire\\_1](http://www.cr-limousin.fr/article.php3?id_article=729&artsuite=1#sommaire_1)

**Contacts :** Nathalie Brousse-Mestre / Chargée de Mission - Délégation à la Coopération - Conseil Régional du Limousin -

27 bd de la Corderie -87031 Limoges Cedex - Tél.05 87 21 20 13 - E-mel: [n-brousse-mestre@cr-limousin.fr](mailto:n-brousse-mestre@cr-limousin.fr)

***En Deux-Sèvres, la section départementale AFDI s'active à créer et conforter des liens solidaires avec l'Union des Agriculteurs de la Région des Plateaux au Togo (UAR-P)***

(AFDI = Agriculteurs Français pour le Développement International) -

Visitez le blog de l'association AFDI Poitou-Charentes <http://afdi.centerblog.net/> et le site [www.afdi-opa.org](http://www.afdi-opa.org)

AFDI 79 - Maison de l'agriculture - Les Ruralies BP 80004 - 79 231 Prahecq cedex - Tél. 05 49 77 15 15